



ALLIER : AUDIO CONFÉRENCE COVID-19 ENTRE LA DIRECTION ET LES OS DU 28 AVRIL 2020

Ceci est un compte rendu, il ne s'agit pas d'un tract.

1.1 - Point sanitaire

1.1.1 - Au niveau départemental

- 29 décès au total (EHPAD en majorité)
- 14 lits en réanimation occupés dans le département
- le dépistage a commencé dans différent EHPAD

1.1.2 - Au niveau directionnel

Vendredi 24 avril, il y avait 3 cas avérés ou suspectés de COVID-19 à la DDFIP, 2 ce lundi 27 avril. Il peut s'agir de personnes mises en quarantaine pour avoir été en contact avec des cas avérés ou suspectés.

1.2 - Taux de présence

Le 27 avril, il s'établissait à

- 34 % globalement (151 présents sur un effectif théorique de 444)
- 37,5 % au niveau des SIP. Le directeur précise que dans ces chiffres figure le soutien de la brigade départementale, du PCE et du PCR, que out travaillent dans des bureaux individuels.

1.3 - Dé-confinement

Le PCA va laisser place au PRA, le plan de retour à l'activité.

1.3.1 - CHSCT

Organisation du CHSCT le 6 mai, au lieu du 5 mai initialement envisagé, afin d'avoir la présence du médecin de prévention régional.

1.3.2 - Coordinateur « dé-confinement »

Un membre de la direction sera désigné par site pour coordonner le dé-confinement.

Les agents seront tous contactés individuellement à partir du moment que la direction et les chefs de service disposent de leurs coordonnées.

1.3.3 - Restauration pendant la reprise

Les prestataires ont été contactés pour trouver des solutions alternatives à la prise d'un repas dans des conditions d'usage normal.

1.3.4 - Recensement des agents susceptibles de reprendre

Le service RH a recensé les collègues susceptibles de reprendre. Le médecin de prévention a donné son avis sur les agents qui été confinés du fait de leur état de santé actuel ou passé. Dans certains cas, le médecin a contre indiqué la reprise sans donner pour autant de date de reprise (« dès que la situation le permettra »)

1.3.5 - Quid des parents d'enfants scolarisés

La CGT pose la question du retour à l'activité des collègues ayant des enfants qui ne reprendront pas tout de suite l'école

La question est sur la table, mais on ne peut pas préjuger des annonces du premier ministre de ce jour, il faudra juger les situations au cas par cas.

1.4 - Pont naturel du 22 mai

Rappel de l'audio conférence du 21 avril : le directeur avait proposé de ne pas mettre en pont naturel le 22 mai. De fait, des collègues qui ne souhaiteraient pas poser un congé pourrait venir travailler dans de bonnes conditions.

La CGT avait fait savoir à la direction le 24 avril que si elle décidait finalement de banaliser la journée du 22 mai initialement prévue en pont naturel, les agent·e·s amené·e·s à travailler ne viendraient que sur la base du volontariat. Par ailleurs, la CGT demandait qu'aucune journée comptable ne soit ouverte afin de ne pas obliger la présence d'au moins une personne par service et au service compta en direction.

La direction fait savoir que les retours des chefs de service indiquent dans 90 % des cas qu'il y aurait peu de volontaires.

L'idée de banaliser la journée du 22 mai est abandonnée.

1.5 - Mutations

1.5.1 - Calendrier

Les premières notes sur le mouvement local de mutation seront diffusées cette semaine. Les mouvements locaux ne seront pas diffusés avant juillet, la direction espère que le mouvement des A sera diffusé pour le 14 juillet, mais rien n'est garanti. Ce délai court posera des problèmes de déménagement. Ainsi, des reports de dates d'installation pourront être examinés au cas par cas.

Dans ce cas, la CGT demande que le délai de séjour de 24 mois ne soit pas compté à compter de la date réelle d'installation pour une éventuelle future demande de mutation mais à compter du 1^{er} septembre 2020.

La direction dit que cette demande était légitime et qu'elle était déjà étudiée en centrale. Si tel n'était pas le cas, la direction locale serait bienveillante du fait que le report n'était pas de la responsabilité des agents. FO demande un engagement écrit.

Les stagiaires arriveront le 18 mai, la question de tuteurs et tutrices reste posée.

1.5.2 - Mise en place du NRP

Le transfert du recouvrement de l'impôt de Gannat au SIP de Vichy entraînera l'affectation d'un agent sur le SIP qui sera fléché recouvrement.

1.5.3 - Fin des CAPL

En l'absence de CAPL, le directeur demande que les OS fassent remonter toute situation complexe, particulière.

1.6 - Logistique

1.6.1 - Portables

Les 11 nouveaux PC portables qui devaient arriver n'ont toujours pas été livrés (retard).

1.6.2 - Les masques

La CGT demande le recensement des utilisateurs de transports en commun afin de leur fournir 2 masques par jour

La direction indique que le nombre d'agents utilisant les transports en commun était de 21. Elle s'engage à fournir deux masques à chacun chaque jour.

1.6.3 - Les vitres plexiglas

La livraison suite à la commande nationale de 9 plexiglas sera honorée, mais elle est largement en deçà des besoins. L'installation de paroi en verre et aluminium commandée auprès d'un artisan local est envisagée. Elle sera prochainement testée, probablement à la trésorerie de Dompierre.

Si les conditions sanitaires ne sont pas réunies, on n'ouvrira pas au public

Prochaine audio conférence le 5 mai à 9h30

Bien fraternellement,